



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze

Service social en faveur des élèves

Affaire suivie par :
Anne Bouillaguet
Conseillère technique départementale
Tél : 05 87 01 20 31
Mél : anne.bouillaguet@ac-limoges.fr

DSDEN de la Corrèze
Cité administrative Jean Montalat
BP 314
19011 Tulle cedex

Tulle, le 26 octobre 2021

L'inspecteur d'académie
directeur académique des services
de l'Education nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
des écoles élémentaires et maternelles

S/c des Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale

Objet : intervention du groupe Agir'ed en direction des écoles.

PJ : fiche d'inscription, fiche de présentation et plaquette.

Le groupe AGIR'ED (actions du groupe d'information et de réflexion sur l'enfance en danger), équipe regroupant des professionnels du travail social, médico-social du conseil départemental, des infirmières et des psychologues et assistantes sociales de l'Education nationale, propose aux écoles du département, une réunion d'information, de sensibilisation et d'échanges sur la protection de l'enfance.

Ces temps, destinés aux équipes pédagogiques et aux personnels intervenants à l'école, sont une aide au repérage et aux signaux d'alertes, une information sur les procédures et conduites à tenir pour accompagner au mieux les situations d'enfants en danger ou en risque de danger.

Cette équipe sera disponible, cette année scolaire 2021-2022, en direction des écoles du département et interviendra sur site à votre demande.

Cette intervention, d'une durée estimative d'une heure trente, sera organisée hors temps classe et pourra être comptabilisée, pour les enseignants, au titre des 108 heures en informant l'inspecteur de l'éducation nationale de votre circonscription.

Pour organiser la planification de ces interventions, je vous serais reconnaissant de bien vouloir adresser vos demandes, à renseigner à l'aide du document joint, par mail : service.social.eleves.ia19@ac-limoges.fr, avant le **30 novembre 2021**, délai de rigueur.


Dominique Malroux